

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AUTRE : SDIS de la Seine-Maritime (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28760001900049

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA SEINE-MARITIME

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget Principal (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	55
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	63
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	65
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	68
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	72

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	74
A1.01 - Opérations non ventilables	77
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	78
A2.01 - Opérations non ventilables	80
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	82
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	83
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	87
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	88
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	89

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	91
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	92
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	93
B3.1 - Etat des provisions constituées	97
B3.2 - Etalement des provisions	99
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	100
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	103
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	104
B11.2 - Liste des établissements publics créés	105
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	106
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	107
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	108
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	109
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	110
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	111
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	112

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	83,30 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	192,14 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	56,47 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	118 464 470,19	111 183 091,97	34 556 035,98	A1 27 274 657,76
Investissement	19 012 769,62	15 208 859,03	(3) 15 265 803,82	A2 11 461 893,23
Fonctionnement	99 451 700,57	95 974 232,94	(4) 19 290 232,16	A3 15 812 764,53

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 8 350 505,15	III + IV 2 103 144,24	B1 -6 247 360,91
Investissement	I 8 350 505,15	III 2 103 144,24	B2 -6 247 360,91
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	21 027 296,85
Investissement	A2 + B2	5 214 532,32
Fonctionnement	A3 + B3	15 812 764,53

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 8 350 505,15
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	286 347,21
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	7 153 917,60
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	910 240,34
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 2 103 144,24
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 103 144,24
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	33 952 175,85	28 737 643,53
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	8 350 505,15	2 103 144,24
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 11 461 893,23
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		42 302 681,00	42 302 681,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	116 719 014,00	100 906 249,47
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 15 812 764,53
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		116 719 014,00	116 719 014,00
TOTAL DU BUDGET (4)		159 021 695,00	159 021 695,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2019-1908	CIS MALAUNAY - MONTVILLE		0,00
2017-1704	CONSTRUCTION CIS DE DUCLAIR		0,00
2023-2301	GRAND QUEVILLY CONSTRUCTION		0,00
2022-2203	GRD-SID SYSTEME DE GESTION DES DONNEES DE REFERENCE ET SYSTEME D'INFORMATION DECISIONNEL		0,00
2014-1412	LE HAVRE SUD		0,00
2013-1302	MODERNISATION DES OUTILS INFORMATIQ		0,00
2020-2001	RECONSTRUCTION BOSC LE HARD		0,00
2019-1907	RECONSTRUCTION CIS LES GRANDES VENTES		0,00
2018-1803	RECONSTRUCTION DU CIS DE FECAMP		0,00
2022-2201	REFECTION DES TOITURES ET FACADES DES BATIMENTS		0,00
2024-2401	REHABILITATION DE GOURNAY EN BRAY	23	3 500 000,00
2024-2402	RENOUVELLEMENT ARI	21	3 677 000,00
2023-2303	SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE RECONSTRUCTION		0,00
2022-2202	SECURISATION DES SITES		0,00
2023-2302	SOTTEVILLE LES ROUEN CONSTRUCTION		0,00
2017-1701	TRAVAUX AU CENTRE DEPARTEMENTAL DE FORMATION		0,00
TOTAL			7 177 000,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			7 177 000,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	296 929,74	286 347,21	212 788,44	212 788,44	499 135,65
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	175 000,00	0,00	195 000,00	195 000,00	195 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	10 316 343,54	7 153 917,60	11 849 733,78	11 849 733,78	19 003 651,38
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	12 267 992,68	910 240,34	17 857 353,63	17 857 353,63	18 767 593,97
Total des dépenses d'équipement		23 056 265,96	8 350 505,15	30 114 875,85	30 114 875,85	38 465 381,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	724 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		729 515,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		23 785 780,96	8 350 505,15	30 864 875,85	30 864 875,85	39 215 381,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 586 345,00		2 672 300,00	2 672 300,00	2 672 300,00
041	Opérations patrimoniales (7)	150 000,00		415 000,00	415 000,00	415 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 736 345,00		3 087 300,00	3 087 300,00	3 087 300,00

TOTAL	26 522 125,96	8 350 505,15	33 952 175,85	33 952 175,85	42 302 681,00
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 302 681,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	4 049 160,90	2 103 144,24	4 967 310,04	4 967 310,04	7 070 454,28
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	11 798 675,10	0,00	1 219 409,49	1 219 409,49	1 219 409,49
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 847 836,00	2 103 144,24	6 186 719,53	6 186 719,53	8 289 863,77
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 824 289,00	0,00	2 635 923,00	2 635 923,00	2 635 923,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Total des recettes financières		2 824 290,00	0,00	2 635 924,00	2 635 924,00	2 635 924,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		18 672 126,00	2 103 144,24	8 822 643,53	8 822 643,53	10 925 787,77

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	8 200 000,00		9 500 000,00	9 500 000,00	9 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	150 000,00		415 000,00	415 000,00	415 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 350 000,00		19 915 000,00	19 915 000,00	19 915 000,00

TOTAL	27 022 126,00	2 103 144,24	28 737 643,53	28 737 643,53	30 840 787,77
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	11 461 893,23
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 302 681,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	16 827 700,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	13 127 235,00	0,00	14 726 625,00	14 726 625,00	14 726 625,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	72 620 582,00	0,00	80 514 728,00	80 514 728,00	80 514 728,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 334 706,00	0,00	1 550 661,00	1 550 661,00	1 550 661,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		87 082 523,00	0,00	96 792 014,00	96 792 014,00	96 792 014,00
66	Charges financières	287 731,00	0,00	422 000,00	422 000,00	422 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		87 370 254,00	0,00	97 219 014,00	97 219 014,00	97 219 014,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	8 200 000,00		9 500 000,00	9 500 000,00	9 500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 200 000,00		19 500 000,00	19 500 000,00	19 500 000,00

TOTAL	95 570 254,00	0,00	116 719 014,00	116 719 014,00	116 719 014,00
--------------	----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	116 719 014,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	706 385,00	0,00	808 870,00	808 870,00	808 870,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 930 210,00	0,00	3 039 330,00	3 039 330,00	3 039 330,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	89 083 987,00	0,00	93 269 295,47	93 269 295,47	93 269 295,47
75	Autres produits de gestion courante (3)	13 200,00	0,00	259 580,00	259 580,00	259 580,00
Total des recettes de gestion courante		92 733 782,00	0,00	97 377 075,47	97 377 075,47	97 377 075,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	846 078,00		856 874,00	856 874,00	856 874,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		93 582 860,00	0,00	98 233 949,47	98 233 949,47	98 233 949,47

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 586 345,00		2 672 300,00	2 672 300,00	2 672 300,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 586 345,00		2 672 300,00	2 672 300,00	2 672 300,00

TOTAL	96 169 205,00	0,00	100 906 249,47	100 906 249,47	100 906 249,47
--------------	----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	15 812 764,53
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	116 719 014,00
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	16 827 700,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	563 300,00	563 300,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	750 000,00	0,00	750 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	13 303 916,07		13 303 916,07
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	440 347,21	0,00	440 347,21
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	195 000,00	0,00	195 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	18 262 651,38	415 000,00	18 677 651,38
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	6 263 466,34	0,00	6 263 466,34
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		2 109 000,00	2 109 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		39 215 381,00	3 087 300,00	42 302 681,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 302 681,00
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	14 726 625,00		14 726 625,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	80 514 728,00		80 514 728,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 550 661,00	0,00	1 550 661,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	422 000,00	0,00	422 000,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	9 500 000,00	9 500 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		10 000 000,00	10 000 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		97 219 014,00	19 500 000,00	116 719 014,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	116 719 014,00
--	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 635 923,00	0,00	2 635 923,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	7 070 454,28	415 000,00	7 485 454,28
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 219 409,49	0,00	1 219 409,49
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		9 500 000,00	9 500 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		10 000 000,00	10 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00		1,00
Recettes d'investissement – Total		10 925 787,77	19 915 000,00	30 840 787,77
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				11 461 893,23
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				42 302 681,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	808 870,00		808 870,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 039 330,00		3 039 330,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	93 269 295,47		93 269 295,47
75	Autres produits de gestion courante (8)	259 580,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	2 672 300,00	2 672 300,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	856 874,00	0,00	856 874,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		98 233 949,47	2 672 300,00	100 906 249,47
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				15 812 764,53
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				116 719 014,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		26 522 125,96	8 350 505,15	3 677 000,00	33 952 175,85	33 952 175,85	13 303 916,07	20 648 259,78	42 302 681,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	173 425,24	286 347,21	0,00	154 000,00	154 000,00	0,00	154 000,00	440 347,21
204	Subventions d'équipement versées (9)	175 000,00	0,00	0,00	195 000,00	195 000,00	0,00	195 000,00	195 000,00
21	Immobilisations corporelles	9 724 967,83	7 153 917,60	3 677 000,00	11 108 733,78	11 108 733,78	0,00	11 108 733,78	18 262 651,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 825 000,00	910 240,34	0,00	5 353 226,00	5 353 226,00	0,00	5 353 226,00	6 263 466,34
	Total des opérations d'équipement (3)	11 157 872,89	0,00	0,00	13 303 916,07	13 303 916,07	13 303 916,07	0,00	13 303 916,07
Total des dépenses d'équipement		23 056 265,96	8 350 505,15	3 677 000,00	30 114 875,85	30 114 875,85	13 303 916,07	16 810 959,78	38 465 381,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 515,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	724 000,00	0,00		750 000,00	750 000,00		750 000,00	750 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		729 515,00	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		23 785 780,96	8 350 505,15	3 677 000,00	30 864 875,85	30 864 875,85	13 303 916,07	17 560 959,78	39 215 381,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 586 345,00			2 672 300,00	2 672 300,00		2 672 300,00	2 672 300,00
041	Opérations patrimoniales (7)	150 000,00			415 000,00	415 000,00		415 000,00	415 000,00
Total des dépenses d'ordre		2 736 345,00			3 087 300,00	3 087 300,00		3 087 300,00	3 087 300,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	42 302 681,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		27 022 126,00	2 103 144,24	28 737 643,53	28 737 643,53	30 840 787,77
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 049 160,90	2 103 144,24	4 967 310,04	4 967 310,04	7 070 454,28
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	11 798 675,10	0,00	1 219 409,49	1 219 409,49	1 219 409,49
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 847 836,00	2 103 144,24	6 186 719,53	6 186 719,53	8 289 863,77
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 824 289,00	0,00	2 635 923,00	2 635 923,00	2 635 923,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Total des recettes financières		2 824 290,00	0,00	2 635 924,00	2 635 924,00	2 635 924,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		18 672 126,00	2 103 144,24	8 822 643,53	8 822 643,53	10 925 787,77
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	8 200 000,00		9 500 000,00	9 500 000,00	9 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	150 000,00		415 000,00	415 000,00	415 000,00
Total des recettes d'ordre		8 350 000,00		19 915 000,00	19 915 000,00	19 915 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	11 461 893,23
---	----------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	42 302 681,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		26 522 125,96	8 350 505,15	3 677 000,00	33 952 175,85	33 952 175,85	13 303 916,07	20 648 259,78	42 302 681,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	173 425,24	286 347,21	0,00	154 000,00	154 000,00	0,00	154 000,00	440 347,21
2031	Frais d'études	0,00	247 826,02		0,00	0,00	0,00	0,00	247 826,02
2033	Frais d'insertion	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2051	Concessions, droits similaires	148 425,24	38 521,19		129 000,00	129 000,00	0,00	129 000,00	167 521,19
204	Subventions d'équipement versées (9)	175 000,00	0,00	0,00	195 000,00	195 000,00	0,00	195 000,00	195 000,00
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	0,00		175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	175 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 724 967,83	7 153 917,60	3 677 000,00	11 108 733,78	11 108 733,78	0,00	11 108 733,78	18 262 651,38
21311	Bâtiments administratifs	119 350,00	2 911,44		0,00	0,00	0,00	0,00	2 911,44
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21315	Centres d'incendie et de secours	1 124 000,00	164 338,89		3 711 000,00	3 711 000,00	0,00	3 711 000,00	3 875 338,89
21318	Autres bâtiments publics	7 000,00	34 299,44		0,00	0,00	0,00	0,00	34 299,44
21535	Réseaux de transmission	5 000,00	27 769,98		51 160,00	51 160,00	0,00	51 160,00	78 929,98
21536	Réseaux d'alerte	0,00	0,00		27 500,00	27 500,00	0,00	27 500,00	27 500,00
21538	Autres réseaux	300 000,00	35 253,71		69 000,00	69 000,00	0,00	69 000,00	104 253,71
21561	Matériel roulant	3 981 699,83	6 201 178,64		4 016 773,78	4 016 773,78	0,00	4 016 773,78	10 217 952,42
21568	Autre matériel, outillage incendie	2 151 181,00	447 147,87		2 037 000,00	2 037 000,00	0,00	2 037 000,00	2 484 147,87
21578	Autre matériel technique	214 880,00	67 585,11		159 700,00	159 700,00	0,00	159 700,00	227 285,11
217312	Bâtiments scolaires (mise à dispo)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217315	Centres d'incendie et de secours	94 400,00	2 700,28		0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,28
2181	Install. générales, agencements	0,00	45 127,20		0,00	0,00	0,00	0,00	45 127,20
21828	Autres matériels de transport	0,00	79,90		151 300,00	151 300,00	0,00	151 300,00	151 379,90
21838	Autre matériel informatique	542 000,00	13 958,62		395 000,00	395 000,00	0,00	395 000,00	408 958,62
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	486 506,00	19 378,00		265 500,00	265 500,00	0,00	265 500,00	284 878,00
2188	Autres immobilisations corporelles	698 951,00	92 188,52		224 800,00	224 800,00	0,00	224 800,00	316 988,52

SDIS de la Seine-Maritime - Budget Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 825 000,00	910 240,34	0,00	5 353 226,00	5 353 226,00	0,00	5 353 226,00	6 263 466,34
2313	Constructions	1 825 000,00	871 807,84		2 309 300,00	2 309 300,00	0,00	2 309 300,00	3 181 107,84
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	38 432,50		0,00	0,00	0,00	0,00	38 432,50
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		3 043 926,00	3 043 926,00	0,00	3 043 926,00	3 043 926,00
	Total des opérations d'équipement (4)	11 157 872,89	0,00	0,00	13 303 916,07	13 303 916,07	13 303 916,07	0,00	13 303 916,07
Total des dépenses d'équipement		23 056 265,96	8 350 505,15	3 677 000,00	30 114 875,85	30 114 875,85	13 303 916,07	16 810 959,78	38 465 381,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 515,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	5 515,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	724 000,00	0,00		750 000,00	750 000,00		750 000,00	750 000,00
1641	Emprunts en euros	724 000,00	0,00		750 000,00	750 000,00		750 000,00	750 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		729 515,00	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		23 785 780,96	8 350 505,15	3 677 000,00	30 864 875,85	30 864 875,85	13 303 916,07	17 560 959,78	39 215 381,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	2 586 345,00			2 672 300,00	2 672 300,00		2 672 300,00	2 672 300,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	2 436 345,00			2 672 300,00	2 672 300,00		2 672 300,00	2 672 300,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

SDIS de la Seine-Maritime - Budget Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
13918	Autres subventions d'équipement transf.	391 680,00			563 300,00	563 300,00		563 300,00	563 300,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	2 044 665,00			2 109 000,00	2 109 000,00		2 109 000,00	2 109 000,00
	Charges transférées (7)	150 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21315	Centres d'incendie et de secours	150 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	150 000,00			415 000,00	415 000,00		415 000,00	415 000,00
2111	Terrains nus	150 000,00			415 000,00	415 000,00		415 000,00	415 000,00
2313	Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 736 345,00			3 087 300,00	3 087 300,00		3 087 300,00	3 087 300,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
2013000002	MODERNISATION DES OUTILS INFORMATIQUES	1302	1 616 211,56	0,00	58 788,44	58 788,44	58 788,44	0,00
2014000012	MODERNISATION DES OUTILS	1412	10 113 047,56	0,00	1 374 000,00	1 374 000,00	1 374 000,00	0,00
2017000001	2024 LE HAVRE SUD LE HAVRE SUD	1701	32 726,91	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00	0,00
2017000004	2024 TRAVAUX AU CENTRE DEPARTEMENTAL DE FORMATION	1704	474 476,84	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2018000003	2024 CONSTRUCTION CIS DE DUCLAIR		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018000003	RECONSTRUCTION DU CIS DE FECAMP	1803	432 858,34	0,00	2 690 000,00	2 690 000,00	2 690 000,00	0,00
2019000001	2024 RECONSTRUCTION DU CIS DE FECAMP							
2019000001	2024 MATERIELS NON-OPERATIONNELS	1901	1 649 524,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019000006	MATERIELS NON-OPERATIONNELS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019000006	E-SECOURS	1906	1 312 380,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019000006	2024 E-SECOURS	AP-Antérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019000007	2024 E-SECOURS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019000007	RECONSTRUCTION CIS LES GRANDES VENTES	1907	2 749 672,36	0,00	260 327,63	260 327,63	260 327,63	0,00
2019000007	2024 RECONSTRUCTION CIS LES GRANDES VENTES							
2019000007	RECONSTRUCTION CIS LES GRANDES VENTES	1908	0,00	0,00	2 450 000,00	2 450 000,00	2 450 000,00	0,00
2019000008	2024 CIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019000008	MALAUNAY-MONTVILLE	1908	357 262,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020000001	2024 CIS							
2020000001	MALAUNAY-MONTVILLE	2001	740 525,09	0,00	2 377 000,00	2 377 000,00	2 377 000,00	0,00
2022000001	2024 RECONSTRUCTION BOSC LE HARD							
2022000001	RECONSTRUCTION BOSC LE HARD	2201	435 133,20	0,00	1 210 000,00	1 210 000,00	1 210 000,00	0,00
2022000002	2024 REFECTION DES TOITURES ET FACADES DES BATIMENTS							
2022000002	REFECTION DES TOITURES ET FACADES DES BATIMENTS	2202	398 712,79	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00	0,00
2022000002	2024 SECURISATION DES SITES							
2022000002	SECURISATION DES SITES							

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
2022000003	2024 SYSTEME DE GESTION DES DONNEES DE REFERENCE ET SYSTEME D?I	2203	84 562,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2023000001	2024 GRAND QUEVILLY CONSTRUCTION GRAND QUEVILLY CONSTRUCTION	2301	193 095,61	0,00	213 800,00	213 800,00	213 800,00	0,00
2023000002	2024 SOTTEVILLE LES ROUEN CONSTRUCTION SOTTEVILLE LES ROUEN CONSTRUCTION	2302	712,28	0,00	489 000,00	489 000,00	489 000,00	0,00
2023000003	2024 SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE	2303	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2024000001	GOURNAY EN BRAY REHABILITATION	2401	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2024000002	RENOUVELLEMENT ARI	2402	0,00	0,00	741 000,00	741 000,00	741 000,00	0,00
HCO	PAS DE PROGRAMME		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			4 751 931,28	0,00	13 303 916,07	13 303 916,07	13 303 916,07	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2013000002
**LIBELLE : MODERNISATION DES OUTILS INFORMATIQUES MODERNISATION DES OUTILS
MODERNISATION DES OUTILS MODERNISATION DES OUTILS INFORMATIQUES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1302**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	1 484 070,01	a	0,00	58 788,44
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 482 810,01	0,00	58 788,44	58 788,44
2031	Frais d'études	0,00	71 752,23	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	1 411 057,78	0,00	58 788,44	58 788,44
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 260,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 260,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-58 788,44
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2014000012
LIBELLE : 2024 LE HAVRE SUD LE HAVRE SUD LE HAVRE SUD 2024 LE HAVRE SUD 2024 LE
HAVRE SUD LE HAVRE SUD
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1412

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	214 211,36	a	1 374 000,00	b 1 374 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	76 633,10	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	73 069,10	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	3 564,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	34 479,01	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	2 190,65	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	32 288,36	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	103 099,25	0,00	1 374 000,00	1 374 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	1 374 000,00	1 374 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	103 099,25	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 637 500,00	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	1 637 500,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	887 500,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 374 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2014000012
LIBELLE : 2024 LE HAVRE SUD 2024 LE HAVRE SUD LE HAVRE SUD
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP-Antérieures

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	841 666,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	841 666,00	841 666,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	591 666,00	591 666,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	841 666,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2017000001
LIBELLE : 2024 TRAVAUX AU CENTRE DEPARTEMENTAL DE FORMATION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1701

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		0,00	32 726,91	a	0,00	b	460 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	108,00	0,00	0,00		0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	108,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	32 618,91	0,00	0,00		0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	32 618,91	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	460 000,00		460 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	460 000,00		460 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-460 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2017000004
LIBELLE : 2024 CONSTRUCTION CIS DE DUCLAIR CONSTRUCTION CIS DE DUCLAIR 2024
CONSTRUCTION CIS DE DUCLAIR CONSTRUCTION CIS DE DUCLAIR
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1704

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	468 158,84	a	200 000,00	b
				0,00		200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 836,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 836,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	463 022,84	0,00	0,00	0,00
217312	Bâtiments scolaires (mise à dispo)	0,00	452 485,64	0,00	0,00	0,00
217318	Autres bâtiments publics	0,00	10 537,20	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	3 300,00	0,00	200 000,00	200 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
				0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-200 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2017000004
LIBELLE : 2024 CONSTRUCTION CIS DE DUCLAIR
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP-Antérieures

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	445 870,00	445 870,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	222 935,00	222 935,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	222 935,00	222 935,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	445 870,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2018000003
LIBELLE : 2024 RECONSTRUCTION DU CIS DE FECAMP RECONSTRUCTION DU CIS DE
FECAMP
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1803

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		0,00	1 080,00	a	2 690 000,00	b	2 690 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 080,00	0,00	0,00		0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 080,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	2 690 000,00		2 690 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	2 690 000,00		2 690 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00		0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 690 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2019000001
LIBELLE : 2024 MATERIELS NON-OPERATIONNELS MATERIELS NON-OPERATIONNELS
MATERIELS NON-OPERATIONNELS 2024 MATERIELS NON-OPERATIONNELS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1901

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	737 501,58	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	291 681,22	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	291 681,22	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	432 989,36	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	6 024,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	268,85	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	98 505,80	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel ferroviaire	0,00	68 648,53	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	77 421,03	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	182 121,15	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	12 831,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	12 831,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2019000006
LIBELLE : 2024 E-SECOURS E-SECOURS 2024 E-SECOURS E-SECOURS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1906

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	1 305 667,19	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	112 865,34	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	112 865,34	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 192 801,85	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	1 191 149,45	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 652,40	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2019000006
LIBELLE : 2024 E-SECOURS 2024 E-SECOURS E-SECOURS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP-Antérieures

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2019000007
LIBELLE : 2024 RECONSTRUCTION CIS LES GRANDES VENTES RECONSTRUCTION CIS LES
GRANDES VENTES 2024 RECONSTRUCTION CIS LES GRANDES VENTES RECONSTRUCTION
CIS LES GRANDES VENTES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1907

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	33 633,76	a	0,00	260 327,63
					b	260 327,63
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 728,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 728,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 817,56	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	1 832,96	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	984,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	29 088,20	0,00	260 327,63	260 327,63
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	260 327,63	260 327,63
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	29 088,20	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		654 166,80	c	0,00	d
				0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	654 166,80	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	466 666,80	0,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-260 327,63
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2019000007
**LIBELLE : 2024 RECONSTRUCTION CIS LES GRANDES VENTES 2024 RECONSTRUCTION CIS
LES GRANDES VENTES RECONSTRUCTION CIS LES GRANDES VENTES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1908**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		0,00	0,00	a	2 450 000,00	b	2 450 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	2 450 000,00		2 450 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	2 450 000,00		2 450 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 450 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2019000008
LIBELLE : 2024 CIS MALAUNAY-MONTVILLE CIS MALAUNAY-MONTVILLE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1908

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	26 184,60	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	25 200,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	25 200,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	984,60	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	984,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		273 333,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	273 333,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	273 333,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2019000008
LIBELLE : 2024 CIS MALAUNAY-MONTVILLE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP-Antérieures

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	273 355,70	273 355,70
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	273 355,70	273 355,70
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	273 355,70
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2020000001
LIBELLE : 2024 RECONSTRUCTION BOSC LE HARD RECONSTRUCTION BOSC LE HARD
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2001

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	1 944,00	a	2 377 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 944,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 944,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	2 377 000,00	2 377 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	2 377 000,00	2 377 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 377 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2020000001
LIBELLE : 2024 RECONSTRUCTION BOSC LE HARD RECONSTRUCTION BOSC LE HARD
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2001R

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		517 366,90	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	517 366,90	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	330 166,90	0,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2020000001
LIBELLE : 2024 RECONSTRUCTION BOSC LE HARD
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP-Antérieures

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	72 000,00	d 72 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	72 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2022000001
LIBELLE : 2024 REFECTION DES TOITURES ET FACADES DES BATIMENTS REFECTION DES TOITURES ET FACADES DES BATIMENTS REFECTION DES TOITURES ET FACADES DES BATIMENTS 2024 REFECTION DES TOITURES ET FACADES DES BATIMENTS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2201

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	320 936,31	a	1 210 000,00	b 1 210 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	320 936,31	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	251 872,73	0,00	0,00	0,00
21315	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217312	Bâtiments scolaires (mise à dispo)	0,00	69 063,58	0,00	0,00	0,00
217315	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	1 210 000,00	1 210 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	1 210 000,00	1 210 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 210 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2022000002
**LIBELLE : 2024 SECURISATION DES SITES SECURISATION DES SITES 2024 SECURISATION
DES SITES SECURISATION DES SITES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2202**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	41 254,72	a	0,00	470 000,00
					470 000,00	b 470 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	41 254,72	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	11 405,19	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	29 147,07	0,00	0,00	0,00
21315	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217312	Bâtiments scolaires (mise à dispo)	0,00	702,46	0,00	0,00	0,00
217315	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	470 000,00	470 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	470 000,00	470 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-470 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2022000003
LIBELLE : 2024 SYSTEME DE GESTION DES DONNEES DE REFERENCE ET SYSTEME D?I
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2203

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	84 562,00	a	0,00	80 000,00
					b	80 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	84 562,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	84 562,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
					0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-80 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2023000001
LIBELLE : 2024 GRAND QUEVILLY CONSTRUCTION GRAND QUEVILLY CONSTRUCTION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2301

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a	213 800,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	213 800,00	213 800,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	213 800,00	213 800,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-213 800,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2023000002
LIBELLE : 2024 SOTTEVILLE LES ROUEN CONSTRUCTION SOTTEVILLE LES ROUEN
CONSTRUCTION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2302

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a	489 000,00	b
				0,00		489 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	489 000,00	489 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	489 000,00	489 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-489 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2023000003
LIBELLE : 2024 SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2303

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-150 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2024000001
LIBELLE : GOURNAY EN BRAY REHABILITATION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2401

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-80 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2024000002
LIBELLE : RENOUELEMENT ARI
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2402

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	741 000,00	b 741 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	741 000,00	741 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00	741 000,00	741 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-741 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2018000003
LIBELLE : 2024 RECONSTRUCTION DU CIS DE FECAMP RECONSTRUCTION DU CIS DE
FECAMP
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2019000006
LIBELLE : 2024 E-SECOURS E-SECOURS 2024 E-SECOURS E-SECOURS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2019000007
LIBELLE : 2024 RECONSTRUCTION CIS LES GRANDES VENTES RECONSTRUCTION CIS LES GRANDES VENTES 2024 RECONSTRUCTION CIS LES GRANDES VENTES RECONSTRUCTION CIS LES GRANDES VENTES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	62 500,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	62 500,00	62 500,00
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	0,00	62 500,00	62 500,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	62 500,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2019000008
LIBELLE : 2024 CIS MALAUNAY-MONTVILLE CIS MALAUNAY-MONTVILLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2023000001
LIBELLE : 2024 GRAND QUEVILLY CONSTRUCTION GRAND QUEVILLY CONSTRUCTION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	781 466,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	781 466,00	781 466,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	390 733,00	390 733,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	390 733,00	390 733,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	781 466,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2023000002
LIBELLE : 2024 SOTTEVILLE LES ROUEN CONSTRUCTION SOTTEVILLE LES ROUEN
CONSTRUCTION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	774 133,34	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	774 133,34	774 133,34
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	387 066,67	387 066,67
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	387 066,67	387 066,67
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	774 133,34
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2023000003
LIBELLE : 2024 SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	422 584,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	422 584,00	422 584,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	211 292,00	211 292,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	211 292,00	211 292,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	422 584,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : HCO
LIBELLE : PAS DE PROGRAMME
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		27 022 126,00	2 103 144,24	28 737 643,53	28 737 643,53	30 840 787,77
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 049 160,90	2 103 144,24	4 967 310,04	4 967 310,04	7 070 454,28
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	50 000,00	1 447 877,44	136 875,00	136 875,00	1 584 752,44
1313	Subv. transf. Départements	2 773 540,90	640 266,80	3 077 048,37	3 077 048,37	3 717 315,17
13148	Subv. transf. Autres communes	72 000,00	0,00	134 500,00	134 500,00	134 500,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	1 002 935,00	0,00	1 462 026,67	1 462 026,67	1 462 026,67
1318	Autres subventions d'équipement transf.	150 685,00	15 000,00	156 860,00	156 860,00	171 860,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	11 798 675,10	0,00	1 219 409,49	1 219 409,49	1 219 409,49
1641	Emprunts en euros	11 798 675,10	0,00	1 219 409,49	1 219 409,49	1 219 409,49
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 847 836,00	2 103 144,24	6 186 719,53	6 186 719,53	8 289 863,77
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 824 289,00	0,00	2 635 923,00	2 635 923,00	2 635 923,00
10222	FCTVA	2 824 289,00	0,00	2 635 923,00	2 635 923,00	2 635 923,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Total des recettes financières		2 824 290,00	0,00	2 635 924,00	2 635 924,00	2 635 924,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		18 672 126,00	2 103 144,24	8 822 643,53	8 822 643,53	10 925 787,77
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 200 000,00		9 500 000,00	9 500 000,00	9 500 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 200 000,00		9 500 000,00	9 500 000,00	9 500 000,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00		0,00	0,00	0,00
281315	Centres d'incendie et de secours	0,00		0,00	0,00	0,00

SDIS de la Seine-Maritime - Budget Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
281535	Réseaux de transmission	0,00		0,00	0,00	0,00
281536	Réseaux d'alerte	0,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00		0,00	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
2817315	Centres d'incendie et de secours	0,00		0,00	0,00	0,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	150 000,00		415 000,00	415 000,00	415 000,00
13148	Subv. transf. Autres communes	150 000,00		415 000,00	415 000,00	415 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		8 350 000,00		19 915 000,00	19 915 000,00	19 915 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		95 570 254,00	0,00	0,00	116 719 014,00	116 719 014,00	0,00	116 719 014,00	116 719 014,00
011	Charges à caractère général (3)	13 127 235,00	0,00	0,00	14 726 625,00	14 726 625,00	0,00	14 726 625,00	14 726 625,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	72 620 582,00	0,00		80 514 728,00	80 514 728,00		80 514 728,00	80 514 728,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 334 706,00	0,00	0,00	1 550 661,00	1 550 661,00	0,00	1 550 661,00	1 550 661,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		87 082 523,00	0,00	0,00	96 792 014,00	96 792 014,00	0,00	96 792 014,00	96 792 014,00
66	Charges financières	287 731,00	0,00		422 000,00	422 000,00		422 000,00	422 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		287 731,00	0,00	0,00	427 000,00	427 000,00		427 000,00	427 000,00
Total des dépenses réelles		87 370 254,00	0,00	0,00	97 219 014,00	97 219 014,00	0,00	97 219 014,00	97 219 014,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			10 000 000,00	10 000 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	8 200 000,00			9 500 000,00	9 500 000,00		9 500 000,00	9 500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		8 200 000,00			19 500 000,00	19 500 000,00		19 500 000,00	19 500 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	116 719 014,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		96 169 205,00	0,00	100 906 249,47	100 906 249,47	100 906 249,47
013	Atténuations de charges (2)	706 385,00	0,00	808 870,00	808 870,00	808 870,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 930 210,00	0,00	3 039 330,00	3 039 330,00	3 039 330,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	89 083 987,00	0,00	93 269 295,47	93 269 295,47	93 269 295,47
75	Autres produits de gestion courante (2)	13 200,00	0,00	259 580,00	259 580,00	259 580,00
Total des recettes de gestion des services		92 733 782,00	0,00	97 377 075,47	97 377 075,47	97 377 075,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	846 078,00		856 874,00	856 874,00	856 874,00
Total des recettes financières		849 078,00	0,00	856 874,00	856 874,00	856 874,00
Total des recettes réelles		93 582 860,00	0,00	98 233 949,47	98 233 949,47	98 233 949,47
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 586 345,00		2 672 300,00	2 672 300,00	2 672 300,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 586 345,00		2 672 300,00	2 672 300,00	2 672 300,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	15 812 764,53
--	----------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	116 719 014,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		95 570 254,00	0,00	0,00	116 719 014,00	116 719 014,00	0,00	116 719 014,00	116 719 014,00
011	Charges à caractère général (4)	13 127 235,00	0,00	0,00	14 726 625,00	14 726 625,00	0,00	14 726 625,00	14 726 625,00
60611	Eau et assainissement	123 009,00	0,00		145 000,00	145 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00
60612	Energie - Electricité	1 802 115,00	0,00		2 600 000,00	2 600 000,00	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00
60621	Combustibles	15 789,00	0,00		44 370,00	44 370,00	0,00	44 370,00	44 370,00
60622	Carburants	1 589 500,00	0,00		1 770 000,00	1 770 000,00	0,00	1 770 000,00	1 770 000,00
60623	Alimentation	64 200,00	0,00		65 797,00	65 797,00	0,00	65 797,00	65 797,00
60631	Fournitures d'entretien	154 566,00	0,00		160 329,00	160 329,00	0,00	160 329,00	160 329,00
60632	Fournitures de petit équipement	538 045,00	0,00		936 647,00	936 647,00	0,00	936 647,00	936 647,00
60636	Habillement et vêtements de travail	304 439,00	0,00		247 676,00	247 676,00	0,00	247 676,00	247 676,00
6064	Fournitures administratives	51 882,00	0,00		82 300,00	82 300,00	0,00	82 300,00	82 300,00
60661	Médicaments	50 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
60662	Vaccins et sérums	10 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	207 200,00	0,00		220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00		46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
6068	Autres matières et fournitures	424 364,00	0,00		322 546,00	322 546,00	0,00	322 546,00	322 546,00
611	Contrats de prestations de services	109 000,00	0,00		163 150,00	163 150,00	0,00	163 150,00	163 150,00
6132	Locations immobilières	236 576,00	0,00		368 339,00	368 339,00	0,00	368 339,00	368 339,00
61351	Matériel roulant	118 162,00	0,00		121 214,00	121 214,00	0,00	121 214,00	121 214,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 913,00	0,00		6 182,00	6 182,00	0,00	6 182,00	6 182,00
61521	Entretien terrains	96 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	275 000,00	0,00		319 000,00	319 000,00	0,00	319 000,00	319 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 057 444,00	0,00		1 103 102,00	1 103 102,00	0,00	1 103 102,00	1 103 102,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	318 950,00	0,00		233 150,00	233 150,00	0,00	233 150,00	233 150,00
6156	Maintenance	1 064 947,00	0,00		1 262 621,00	1 262 621,00	0,00	1 262 621,00	1 262 621,00
6161	Multirisques	694 350,00	0,00		682 525,00	682 525,00	0,00	682 525,00	682 525,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	53 000,00	0,00		52 954,00	52 954,00	0,00	52 954,00	52 954,00
6168	Autres primes d'assurance	323 972,00	0,00		347 920,00	347 920,00	0,00	347 920,00	347 920,00
617	Etudes et recherches	43 300,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6182	Documentation générale et technique	33 660,00	0,00		39 420,00	39 420,00	0,00	39 420,00	39 420,00
6184	Versements à des organismes de formation	669 500,00	0,00		527 750,00	527 750,00	0,00	527 750,00	527 750,00

SDIS de la Seine-Maritime - Budget Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6185	Frais de colloques et de séminaires	20 710,00	0,00		14 851,00	14 851,00	0,00	14 851,00	14 851,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	221 174,00	0,00		122 188,00	122 188,00	0,00	122 188,00	122 188,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		3 840,00	3 840,00	0,00	3 840,00	3 840,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	27 280,00	0,00		54 480,00	54 480,00	0,00	54 480,00	54 480,00
6231	Annonces et insertions	18 200,00	0,00		16 200,00	16 200,00	0,00	16 200,00	16 200,00
6234	Réceptions	61 400,00	0,00		66 972,00	66 972,00	0,00	66 972,00	66 972,00
6236	Catalogues et imprimés	41 500,00	0,00		60 386,00	60 386,00	0,00	60 386,00	60 386,00
6241	Transports de biens	11 200,00	0,00		10 450,00	10 450,00	0,00	10 450,00	10 450,00
6247	Transports collectifs	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	430 474,00	0,00		452 041,00	452 041,00	0,00	452 041,00	452 041,00
6255	Frais de déménagement	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	38 300,00	0,00		29 392,00	29 392,00	0,00	29 392,00	29 392,00
6262	Frais de télécommunications	413 789,00	0,00		455 000,00	455 000,00	0,00	455 000,00	455 000,00
627	Services bancaires et assimilés	7 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	522 000,00	0,00		540 000,00	540 000,00	0,00	540 000,00	540 000,00
62872	Remb. frais budgets annexes et régies	165 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628722	Remb. frais aux régies avec ps.morale	0,00	0,00		157 497,00	157 497,00	0,00	157 497,00	157 497,00
6288	Autres services extérieurs	510 075,00	0,00		449 108,00	449 108,00	0,00	449 108,00	449 108,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	28 750,00	0,00		26 460,00	26 460,00	0,00	26 460,00	26 460,00
6358	Autres droits	200,00	0,00		176,00	176,00	0,00	176,00	176,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	130 000,00	0,00		176 592,00	176 592,00	0,00	176 592,00	176 592,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	72 620 582,00	0,00		80 514 728,00	80 514 728,00		80 514 728,00	80 514 728,00
6218	Autre personnel extérieur	16 790,00	0,00		9 203,00	9 203,00		9 203,00	9 203,00
6331	Versement mobilité	371 944,00	0,00		401 403,00	401 403,00		401 403,00	401 403,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	143 741,00	0,00		159 323,00	159 323,00		159 323,00	159 323,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	10 846,00	0,00		10 948,00	10 948,00		10 948,00	10 948,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	510 611,00	0,00		587 567,00	587 567,00		587 567,00	587 567,00
64111	Rémunération principale titulaires	24 261 191,00	0,00		29 359 910,00	29 359 910,00		29 359 910,00	29 359 910,00
64112	SFT, indemnité de résidence	630 615,00	0,00		569 939,00	569 939,00		569 939,00	569 939,00
64113	NBI	152 028,00	0,00		379 730,00	379 730,00		379 730,00	379 730,00
64118	Autres indemnités	16 672 290,00	0,00		15 654 974,00	15 654 974,00		15 654 974,00	15 654 974,00
64131	Rémunérations	1 306 364,00	0,00		2 883 369,00	2 883 369,00		2 883 369,00	2 883 369,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	10 533 172,00	0,00		10 735 038,00	10 735 038,00		10 735 038,00	10 735 038,00
6417	Rémunérations des apprentis	53 390,00	0,00		58 159,00	58 159,00		58 159,00	58 159,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 640 997,00	0,00		5 335 907,00	5 335 907,00		5 335 907,00	5 335 907,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	10 730 914,00	0,00		11 595 611,00	11 595 611,00		11 595 611,00	11 595 611,00

SDIS de la Seine-Maritime - Budget Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	53 035,00	0,00		116 927,00	116 927,00		116 927,00	116 927,00
646	Allocation de vétéran	1 003 875,00	0,00		1 034 506,00	1 034 506,00		1 034 506,00	1 034 506,00
6472	Prestations familiales directes	42 348,00	0,00		36 078,00	36 078,00		36 078,00	36 078,00
64731	Allocations chômage versées directement	47 531,00	0,00		42 942,00	42 942,00		42 942,00	42 942,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	318 212,00	0,00		324 280,00	324 280,00		324 280,00	324 280,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	46 044,00	0,00		45 400,00	45 400,00		45 400,00	45 400,00
6478	Autres charges sociales diverses	854 800,00	0,00		884 561,00	884 561,00		884 561,00	884 561,00
6488	Autres	219 844,00	0,00		288 953,00	288 953,00		288 953,00	288 953,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 334 706,00	0,00	0,00	1 550 661,00	1 550 661,00	0,00	1 550 661,00	1 550 661,00
65311	Indemnités de fonction	43 697,00	0,00		46 283,00	46 283,00	0,00	46 283,00	46 283,00
65312	Frais de mission et de déplacement	8 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	3 609,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6538	Autres organismes	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 417,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	256 200,00	0,00		250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
6568	Autres participations	92 000,00	0,00		92 000,00	92 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	99 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		93 000,00	93 000,00	0,00	93 000,00	93 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	224 093,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	58 703,00	0,00		370 000,00	370 000,00	0,00	370 000,00	370 000,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	495 987,00	0,00		549 028,00	549 028,00	0,00	549 028,00	549 028,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	8 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	30 000,00	0,00		78 350,00	78 350,00	0,00	78 350,00	78 350,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		87 082 523,00	0,00	0,00	96 792 014,00	96 792 014,00	0,00	96 792 014,00	96 792 014,00
66	Charges financières	287 731,00	0,00		422 000,00	422 000,00		422 000,00	422 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	287 731,00	0,00		422 000,00	422 000,00		422 000,00	422 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00

SDIS de la Seine-Maritime - Budget Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		287 731,00	0,00	0,00	427 000,00	427 000,00		427 000,00	427 000,00
Total des dépenses réelles		87 370 254,00	0,00	0,00	97 219 014,00	97 219 014,00	0,00	97 219 014,00	97 219 014,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			10 000 000,00	10 000 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 200 000,00			9 500 000,00	9 500 000,00		9 500 000,00	9 500 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	8 200 000,00			9 500 000,00	9 500 000,00		9 500 000,00	9 500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		8 200 000,00			19 500 000,00	19 500 000,00		19 500 000,00	19 500 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		96 169 205,00	0,00	100 906 249,47	100 906 249,47	100 906 249,47
013	Atténuations de charges (3)	706 385,00	0,00	808 870,00	808 870,00	808 870,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	269 532,00	0,00	331 227,00	331 227,00	331 227,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	8 842,00	0,00	9 868,00	9 868,00	9 868,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	428 011,00	0,00	467 775,00	467 775,00	467 775,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 930 210,00	0,00	3 039 330,00	3 039 330,00	3 039 330,00
70685	Inter. soumi. factur.(art L1424-42 CGCT)	1 937 932,00	0,00	1 996 873,00	1 996 873,00	1 996 873,00
706888	Autres	152 333,00	0,00	183 842,00	183 842,00	183 842,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	759 487,00	0,00	763 825,00	763 825,00	763 825,00
70878	Remb. frais par des tiers	80 458,00	0,00	94 790,00	94 790,00	94 790,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	89 083 987,00	0,00	93 269 295,47	93 269 295,47	93 269 295,47
744	FCTVA	42 000,00	0,00	29 999,47	29 999,47	29 999,47
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	48 231 000,00	0,00	49 381 000,00	49 381 000,00	49 381 000,00
74748	Participation autres communes	7 045 955,00	0,00	7 339 414,00	7 339 414,00	7 339 414,00
74758	Participation autres groupements	31 778 839,00	0,00	32 844 255,00	32 844 255,00	32 844 255,00
747888	Autres	1 986 193,00	0,00	3 674 627,00	3 674 627,00	3 674 627,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	13 200,00	0,00	259 580,00	259 580,00	259 580,00
755	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	8 200,00	0,00	259 580,00	259 580,00	259 580,00
Total des recettes de gestion des services		92 733 782,00	0,00	97 377 075,47	97 377 075,47	97 377 075,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	846 078,00		856 874,00	856 874,00	856 874,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	846 078,00		856 874,00	856 874,00	856 874,00
Total des recettes réelles		93 582 860,00	0,00	98 233 949,47	98 233 949,47	98 233 949,47
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 586 345,00		2 672 300,00	2 672 300,00	2 672 300,00
722	Immobilisations corporelles	150 000,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
77681	Neutralisation des amortissements	2 044 665,00		2 109 000,00	2 109 000,00	2 109 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	391 680,00		563 300,00	563 300,00	563 300,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 586 345,00		2 672 300,00	2 672 300,00	2 672 300,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		30 864 875,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	212 788,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 849 733,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	17 857 353,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		8 822 643,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 635 923,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 967 310,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 219 409,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		30 864 875,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		750 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		212 788,44
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		195 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		11 849 733,78
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		17 857 353,63
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		8 822 643,53
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		1,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 635 923,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		4 967 310,04
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 219 409,49
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

SDIS de la Seine-Maritime - Budget Principal - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		30 864 875,85
164	Emprunts auprès des états financiers	750 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées	195 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	187 788,44
213	Constructions	3 711 000,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	7 102 133,78
218	Autres immobilisations corporelles	1 036 600,00
231	Immobilisations corporelles en cours	14 813 427,63
238	Avances commandes immo corporelles	3 043 926,00
RECETTES		8 822 643,53
024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00
102	Dotations et fonds d'investissement	2 635 923,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	4 967 310,04
164	Emprunts auprès des états financiers	1 219 409,49

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		97 219 014,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	14 726 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	80 514 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 550 661,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	422 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		98 233 949,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	808 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 039 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	93 269 295,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	259 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	856 874,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		97 219 014,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		14 726 625,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		80 514 728,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 550 661,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		422 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		98 233 949,47
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		808 870,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 039 330,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		93 269 295,47
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		259 580,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		856 874,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		97 219 014,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	6 714 165,00
611	Contrats de prestations de services	163 150,00
613	Locations	489 553,00
614	Charges locatives et de copropriété	6 182,00
615	Entretien et réparations	3 034 373,00
616	Primes d'assurances	1 083 399,00
617	Etudes et recherches	23 000,00
618	Divers	582 021,00
621	Personnel extérieur au service	9 203,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	180 508,00
623	Pub., publications, relations publiques	143 558,00
624	Transports biens, transports collectifs	10 450,00
625	Déplacements et missions	456 041,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	484 392,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00
628	Divers	1 146 605,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 159 241,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	28 636,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	176 592,00
641	Rémunérations du personnel	59 641 119,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	17 048 445,00
646	Allocation de vétérançe	1 034 506,00
647	Autres charges sociales	1 333 261,00
648	Autres charges de personnel	288 953,00
653	Indemnités	106 283,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	7 000,00
655	Contributions obligatoires	250 000,00
656	Participations	92 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	93 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 002 378,00
661	Charges d'intérêts	422 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00
RECETTES		98 233 949,47
641	Rémunérations du personnel	331 227,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	9 868,00
647	Autres charges sociales	467 775,00
706	Prestations de services	2 180 715,00
708	Autres produits	858 615,00
744	FCTVA	29 999,47
747	Participations	93 239 296,00
758	Produits divers de gestion courante	259 580,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	856 874,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					12 775 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					12 775 000,00									
10001685813	CREDIT AGRICOLE	09/12/2022	15/12/2022	15/03/2023	4 000 000,00	F	Taux fixe à 2.92 %	2,920	2,952	EUR	T	C	O	A-1
673568E	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2022	15/12/2022	05/04/2023	4 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.25)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,250	2,302	EUR	T	C	O	A-1
A14160JP-Conso 1	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2016	10/03/2017	10/06/2017	1 125 000,00	F	Taux fixe à 1.31 %	1,310	1,316	EUR	T	P	O	A-1
A14160JP-Conso 2	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2016	11/12/2017	11/01/2018	750 000,00	V	(Euribor 3M + 0.53)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,530	0,539	EUR	T	P	O	A-1
A142000Q	CAISSE D'EPARGNE	04/03/2020	21/08/2020	21/11/2020	450 000,00	V	(Euribor 3M + 0.86)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,860	0,875	EUR	T	P	O	A-1
MON533237EUR	SFIL CAFFIL	10/03/2020	27/03/2020	01/07/2020	450 000,00	F	Taux fixe à 0.62 %	0,620	0,622	EUR	T	C	O	A-1
MON543439EUR	BANQUE POSTALE	09/12/2022	15/12/2022	01/05/2023	2 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.65)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,696	2,764	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

SDIS de la Seine-Maritime - Budget Principal - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					12 775 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		11 354 526,92					749 233,23	361 571,36	0,00	49 785,81
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 354 526,92					749 233,23	361 571,36	0,00	49 785,81
10001685813	N	0,00	A-1	3 733 333,32	13,96	F	Taux fixe à 2.92 %	2,952	266 666,68	106 093,33	0,00	4 217,78
673568E	N	0,00	A-1	3 850 000,00	19,01	V	(Livret A(Préfixé) + 0.25)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,302	200 000,00	124 732,30	0,00	28 667,71
A14160JP-Conso 1	N	0,00	A-1	777 703,71	13,19	F	Taux fixe à 1.31 %	1,316	54 108,84	9 922,84	0,00	526,62
A14160JP-Conso 2	N	0,00	A-1	393 957,09	5,94	V	(Euribor 3M + 0.53)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,857	62 160,06	16 445,60	0,00	2 807,04
A142000Q	N	0,00	A-1	382 032,80	16,64	V	(Euribor 3M + 0.86)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,728	21 297,65	17 582,85	0,00	1 588,02
MON533237EUR	N	0,00	A-1	292 500,00	6,25	F	Taux fixe à 0.62 %	0,622	45 000,00	1 708,88	0,00	379,37
MON543439EUR	N	0,00	A-1	1 925 000,00	19,08	V	(Euribor 3M + 0.65)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,764	100 000,00	85 085,56	0,00	11 599,27
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SDIS de la Seine-Maritime - Budget Principal - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 354 526,92					749 233,23	361 571,36	0,00	49 785,81

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 354 526,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du	
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études (non suivies de réalisation)	5	04/12/2023
L	Frais de recherche et de développement (en cas de réussite du projet)	5	04/12/2023
L	Frais d'insertion (en cas d'échec du projet)	5	04/12/2023
L	Logiciels bureautiques	3	04/12/2023
L	Prologiciels métiers	10	04/12/2023
L	Système d'alerte	12	04/12/2023
L	Récepteurs d'ordres	5	04/12/2023
L	Terminaux de téléphonies (téléphones IP, Numériques et DECT complexes)	8	04/12/2023
L	Terminaux de radio (portatifs, mobiles, bases)	8	04/12/2023
L	Infrastructures (autocommutateurs)	10	04/12/2023
L	Matériels USSH (balises GPS, VHF portatives, casques de transmission)	8	04/12/2023
L	Autres matériels de transmissions	8	04/12/2023
L	Smartphones	2	04/12/2023
L	Equipements véhicule satellitaire	6	04/12/2023
L	Autres matériels de téléphonie	8	04/12/2023
L	PC fixes	5	04/12/2023
L	PC portables	3	04/12/2023
L	Tablettes	3	04/12/2023
L	Ecrans	5	04/12/2023
L	Fax	3	04/12/2023
L	Imprimantes	1	04/12/2023
L	Imprimantes externes avec fonctionnalités spécifiques (ECG...)	3	04/12/2023
L	Serveurs	6	04/12/2023
L	Matériel réseau	4	04/12/2023
L	Copieurs	5	04/12/2023
L	Bras Elévateurs Aériens (BEA)	20	04/12/2023
L	Echelles Pivotantes Séquentielles (EPS)	20	04/12/2023
L	Véhicules de Secours Aux Victimes (VSAV)	10	04/12/2023
L	Véhicules de Soutien Sanitaire (VSS) / SSO	20	04/12/2023
L	Camions Citernes Forestiers Moyens (CCFM) / Camions Citernes Industriels (CCI et CCGC)	25	04/12/2023
L	Camions Citernes Ruraux (CCR)	20	04/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Fourgons Pompe Tonne Légers (FPTL) / Véhicules Première Intervention (VPI)	20	04/12/2023
L	Fourgons Pompe Tonne (FPT)	20	04/12/2023
L	Fourgons Pompe Tonne Grande Puissance (FPTGP)	20	04/12/2023
L	Fourgons Pompe Tonne Secours Routiers (FPTSR)	20	04/12/2023
L	Fourgons Mousse Grande Puissance (FMOGP)	20	04/12/2023
L	Véhicules de Secours Routier Moyen (VSRM)	20	04/12/2023
L	Dévidoirs Automobiles (DA)	25	04/12/2023
L	Véhicules de Balisage et Signalisation (VBS)	20	04/12/2023
L	Véhicule Ateliers (VARI)	10	04/12/2023
L	VTU / VTU-BS / VLOG	20	04/12/2023
L	Véhicules de Maintenance (VMA)	10	04/12/2023
L	Vélo électrique	6	04/12/2023
L	Véhicules Légers (VL)	8	04/12/2023
L	Véhicules légers (VL) électriques	8	04/12/2023
L	Véhicules légers (VL) d'occasion	5	04/12/2023
L	Véhicules Légers de Reconnaissance (VLR)	12	04/12/2023
L	VLRCG / VLHRCC	12	04/12/2023
L	Véhicules Légers de Reconnaissance Tout Chemin (VLRTC)	12	04/12/2023
L	Véhicules légers Hors Route (VLHR)	20	04/12/2023
L	Véhicule de transport de personnes (VTP)	15	04/12/2023
L	Voiturette de transport de matériels	10	04/12/2023
L	Tracteur polyvalent	10	04/12/2023
L	Véhicule Groupe de Reconnaissance et Intervention en Milieu Périlleux (VGRIMP)	20	04/12/2023
L	Fourgon Risques Technologiques (FRT)	20	04/12/2023
L	Véhicule de Secours AQuatique (VSAQ)	10	04/12/2023
L	Véhicule poste de commandement (VPCS) site	20	04/12/2023
L	Véhicule poste de commandement (VPCC) colonne	12	04/12/2023
L	Véhicule satellitaire (châssis)	12	04/12/2023
L	Véhicule Porte-Cellules (VPCE)	25	04/12/2023
L	Toutes cellules	25	04/12/2023
L	Moto-Pompes Remorquables (MPR) / Remorques Epuisement (REP)	20	04/12/2023
L	Bateaux de Sauvetage Léger (BSL)	10	04/12/2023
L	Bateaux pour navigation en Seine	12	04/12/2023
L	Boitiers de commande /Combinés haut parleur	10	04/12/2023
L	Roues	12	04/12/2023
L	Echelles	10	04/12/2023
L	Porte échelle	10	04/12/2023
L	Incendie	10	04/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Sauvetage	10	04/12/2023
L	dont cordes et harnais	7	04/12/2023
L	Désincarcération	15	04/12/2023
L	Drône léger	3	04/12/2023
L	Drône moyen	4	04/12/2023
L	Drône lourd	5	04/12/2023
L	Accessoires drône léger	3	04/12/2023
L	Accessoires drône moyen	4	04/12/2023
L	Accessoires drône lourds	5	04/12/2023
L	Epuisement (dont matériels d'obturation)	15	04/12/2023
L	Kit de lutte contre les frelons asiatiques	10	04/12/2023
L	Matériel biomédical	8	04/12/2023
L	Matériel d'immobilisation	4	04/12/2023
L	Bagagerie	4	04/12/2023
L	Dispositif de transport	8	04/12/2023
L	Tenue de protection textile	10	04/12/2023
L	Tenue F1/ Polos / Gants	2	04/12/2023
L	Bottes d'intervention et chaussures de sécurité	7	04/12/2023
L	Chaussants non incendie	2	04/12/2023
L	Casques	15	04/12/2023
L	ARI	10	04/12/2023
L	Bouteilles sous pression	15	04/12/2023
L	Tenues à usage limité	5	04/12/2023
L	Tenues lourdes	10	04/12/2023
L	Appareils de détection	10	04/12/2023
L	Sondes	5	04/12/2023
L	Aspirateur de récupération des effluents et poussières	15	04/12/2023
L	Barrages flottants	10	04/12/2023
L	Ecran de protection des rayonnements	15	04/12/2023
L	Citernes souples	10	04/12/2023
L	Détecteurs gazeux	5	04/12/2023
L	Valise de détection toxique de guerre	3	04/12/2023
L	Douche de décontamination SAS	10	04/12/2023
L	Pinces à distance	10	04/12/2023
L	Combinaisons	3	04/12/2023
L	Vibraphones et vibrascopes	10	04/12/2023
L	Elingues textiles	7	04/12/2023
L	Elingues et câbles acier	10	04/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
L	Tenues Feux de navire et sous-combinaisons	10	04/12/2023
L	Tenues de survie en mer	7	04/12/2023
L	Bottes Feux de navire	7	04/12/2023
L	Combinaisons humides et semi-sèches	5	04/12/2023
L	Combinaisons étanches	7	04/12/2023
L	Instruments d'éclairage (lampes...)	5	04/12/2023
L	Gilets de sauvetage ou de stabilisation	7	04/12/2023
L	Instruments de mesure (montres, profondimètres...)	10	04/12/2023
L	Matériel de relevage (bouée de palier, parachutes...)	10	04/12/2023
L	Ceintures de lestage et plomb	10	04/12/2023
L	Détendeurs	10	04/12/2023
L	Paddle board	15	04/12/2023
L	Combinaisons	3	04/12/2023
L	Treuil	15	04/12/2023
L	Barquettes	20	04/12/2023
L	Civière	10	04/12/2023
L	Siège	5	04/12/2023
L	Mobilier	15	04/12/2023
L	Audiovisuel	5	04/12/2023
L	Outillages	10	04/12/2023
L	Autres	10	04/12/2023
L	Construction bâtiment	40	04/12/2023
L	Réhabilitation bâtiment	20	04/12/2023
L	Travaux de voirie	10	04/12/2023
L	Travaux de toiture	20	04/12/2023
L	Pylônes	15	04/12/2023
L	Installations, matériels et outillage technique attachés aux bâtiments	10	04/12/2023
L	Subventions d'équipement versées	1	04/12/2023
L	Aménagements complémentaires modifiant la catégorie d'appartenance du bien	1	04/12/2023
L	Subventions reçues visant à financer un ou plusieurs équipements	1	04/12/2023
L	Subventions reçues visant à financer un ou plusieurs biens immobiliers	1	04/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		6 210 709,52	6 210 709,52	3 226 468,40	2 984 241,12
Provisions pour litiges	0,00		1 434 792,73	1 434 792,73	596 482,61	838 310,12
CONTENTIEUX CENTRE DEPARTEMENTAL DE FORMATION	0,00	14/12/2016	1 434 792,73	1 434 792,73	596 482,61	838 310,12
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		4 775 916,79	4 775 916,79	2 629 985,79	2 145 931,00
PROVISION AUTO-ASSURANCE	0,00	05/02/2016	117 000,00	117 000,00	0,00	117 000,00
CONTENTIEUX TEMPS DE TRAVAIL	0,00	16/02/2018	150 500,00	150 500,00	11 700,00	138 800,00
PROTOCOLE DE NEGOCIATION SYNDICALE	0,00	04/06/2019	4 500 000,00	4 500 000,00	2 609 869,00	1 890 131,00
ADMISSIONS EN NON VALEURS	0,00	06/12/2022	8 416,79	8 416,79	8 416,79	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		6 210 709,52	6 210 709,52	3 226 468,40	2 984 241,12
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		6 210 709,52	6 210 709,52	3 226 468,40	2 984 241,12

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		133,00	4,00	137,00	117,00	6,80	123,80
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	92,00	0,00	92,00	82,60	0,00	82,60
ATTACHE	A	11,00	0,00	11,00	10,00	1,00	11,00
REDACTEUR	B	30,00	4,00	34,00	24,40	5,80	30,20
FILIERE TECHNIQUE (c)		96,00	0,00	96,00	79,10	6,00	85,10
ADJOINT TECHNIQUE	C	28,00	0,00	28,00	25,30	0,00	25,30
AGENT DE MAITRISE	C	35,00	0,00	35,00	29,30	1,00	30,30
INGENIEUR	A	14,00	0,00	14,00	5,50	5,00	10,50
TECHNICIEN	B	19,00	0,00	19,00	19,00	0,00	19,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF DE CLASSE EXEPTIONNELLE	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		984,00	0,00	984,00	867,10	49,00	916,10
ADJUDANT/ADJUDANT-CHEF	C	248,00	0,00	248,00	239,80	0,00	239,80
CADRE DE SANTE	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
CADRE SUPERIEUR DE SANTE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CAPITAINE	A	24,00	0,00	24,00	18,00	0,00	18,00
CAPORAL	C	259,00	0,00	259,00	186,00	47,00	233,00
CAPORAL-CHEF	C	113,00	0,00	113,00	110,20	0,00	110,20

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
COLONEL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
COLONEL HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
COMMANDANT	A	19,00	0,00	19,00	15,80	0,00	15,80
INFIRMIER HORS CLASSE	A	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
LIEUTENANT 1ERE CLASSE	B	39,00	0,00	39,00	35,00	0,00	35,00
LIEUTENANT 2EME CLASSE	B	30,00	0,00	30,00	30,00	0,00	30,00
LIEUTENANT HORS CLASSE	B	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
LIEUTENANT-COLONEL	A	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
MEDECIN DE CLASSE EXCEPTIONNELLE	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
MEDECIN HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
PHARMACIEN CLASSE NORMALE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
SAPEUR	C	29,00	0,00	29,00	29,00	0,00	29,00
SERGEANT- SERGENT-CHEF	C	185,00	0,00	185,00	169,50	0,00	169,50
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		1 213,00	5,00	1 218,00	1 063,20	62,80	1 126,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	11 461 893,23	11 461 893,23
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-6 247 360,91	-6 247 360,91
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 313 300,00	1 313 300,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	22 135 924,00	22 135 924,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	20 822 624,00	20 822 624,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 313 300,00	I 1 313 300,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		750 000,00	750 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	750 000,00	750 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		563 300,00	563 300,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	563 300,00	563 300,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

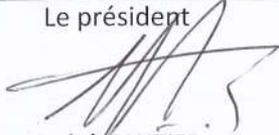
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice 20
 Nombre de membres présents 15 + 1 pouvoir
 Nombre de suffrages exprimés 16

VOTES :
 Pour 16
 Contre 0
 Abstentions 0

Date de convocation : 05/03/2024

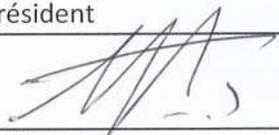
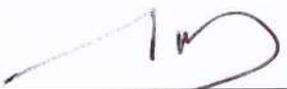
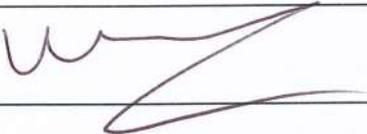
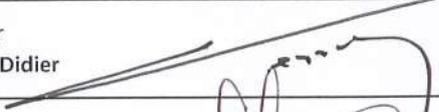
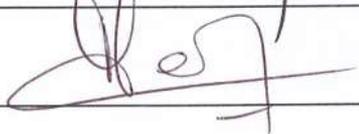
Présenté par le Président, M. GAUTIER André, à YVETOT, le 21 mars 2024

Le président

 André GAUTIER

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session, à YVETOT,

le 21 mars 2024

Membres représentant le département

Le président	Suppléante
Monsieur GAUTIER André 	Monsieur ROCHE Olivier
Titulaires	Suppléants
Madame COUPPEY Louisa	Madame DURANDE Florence
Madame CANU Pierrette 	Monsieur MARTOT Stéphane
Madame COTTEREAU Chantal	Madame RENOU Patricia 
Monsieur DEMAZURE Julien 	Madame DURAME Delphine
Madame GUEROULT Claire 	Monsieur BAZILLE Alain
Madame LUCOT-AVRIL Virginie	Monsieur DECOUDRE Joël
Monsieur METOT Dominique 	Madame FLAVIGNY Catherine
Madame MOREL Christine	Monsieur JACQUES Laurent
Monsieur ROULY Nicolas 	Monsieur RASSE-LAMBRECQ Valentin
Monsieur TERRIER Didier 	Madame BILOQUET Armelle
Madame TESSIER Dominique 	Monsieur LHEUREUX Jérôme

Membres représentant les communes

Titulaires	Suppléants
Monsieur BERTRAND Nicolas	Monsieur PICARD Eric
Monsieur COLIN Gérard	Madame CLABAUT Anne-Sophie
Monsieur CORITON Bastien	Monsieur GUERARD Hervé
Monsieur THEVENOT Jean-Pierre	Monsieur HERMAND Thomas

Membres représentant les EPCI

Titulaires	suppléants
Monsieur BUREAUX Olivier	Monsieur BRUMENT Antoine
Monsieur COUTEY Guillaume	Monsieur MAUGER Jean-Michel
Madame POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès	Monsieur AUBRY Pierre
Monsieur SAINT-MARTIN Florent	Monsieur BRUNEAU Alban

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture le
et de la publication le

A YVETOT, le.....